

C'est avec un sentiment de satisfaction qui sera compris de tous nos lecteurs et de tous les membres du Congrès, que nous avons lu l'article suivant dans la Lettre Synodale, en date du 19 décembre 1860, que NN. SS. les Évêques de la province ecclésiastique de Bordeaux viennent d'adresser au Clergé et aux fidèles des DIX diocèses de cette province à l'occasion du Concile tenu à Agen en 1859, et récemment approuvé par le Saint-Siège.

« ... XI. – Nous encourageons aussi l'étude et la pratique du chant liturgique, non-seulement dans les séminaires et dans les écoles tenues par des Frères, où il est de stricte obligation, mais dans les autres établissements; le chant alterné des hommes et des femmes, devenu général dans plusieurs diocèses, a produit le plus grand bien. Nous espérons voir ces usages se répandre dans les colonies, et disparaître peu à peu les inconvénients qui résultent souvent des voix salariées. C'était la pratique de la sainte antiquité. Elle est chère encore aujourd'hui aux populations qui ont eu le bonheur de la conserver ou le mérite de la rétablir.

On peut admettre quelquefois la musique dans les églises, mais une musique grave et pieuse; quand elle remplit ces conditions, le langage de l'homme à Dieu revêt un caractère grandiose qui sait parler à l'âme; si elle est mondaine, si elle rappelle le théâtre ou le chant profane, elle doit être bannie sévèrement. L'emploi trop fréquent de la musique dans les églises enlève aux fidèles toute participation aux chants sacrés, et les entretient dans une sorte d'inaction // 92 // analogue à celle des habitués de certains lieux profanes. Il en résulte pour eux une ignorance profonde des textes de nos offices. Quand il n'y aurait que cette raison, elle devrait suffire pour qu'on usât avec modération de la musique. On ne doit pas oublier que l'orgue est destiné, avant tout, à accompagner le chant liturgique et non à le remplacer. Il ne doit pas allonger les offices. »

Il est inutile de faire remarquer que ce sont là les doctrines et les pensées qui ont prédominé dans le Congrès et qui ont inspiré l'adresse à l'Épiscopat.

**LA MAÎTRISE, 15 mars 1861, pp. 91-92.**

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DE MUSIQUE RELIGIEUSE
Day of Week:	
Calendar Date:	15 March 1861
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	11
Year:	4 <sup>ème</sup> année
Series:	None
Issue:	15 Mars 1861
Livraison:	None
Pagination:	91-92
Title of Article:	LETTRE SYNODALE DE NN. SS. LES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE BORDEAUX.
Subtitle of Article:	None
Signature:	J. D'O.
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	None